

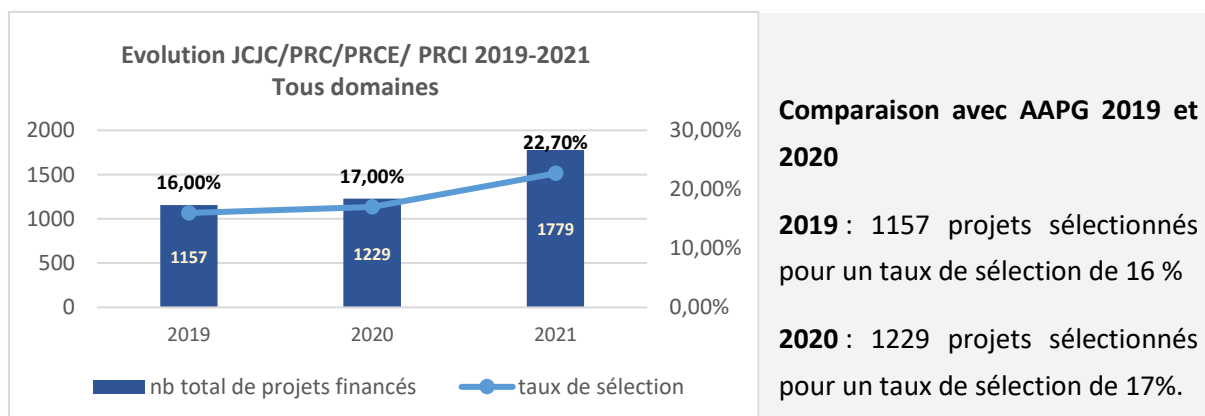


Résultats AAPG 2021* (JCJC, PRC, PRCE, PRCI)

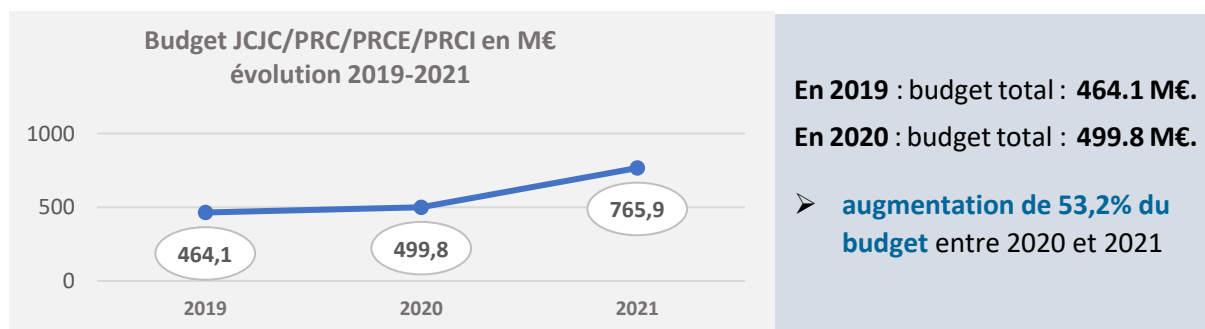
L'évolution des cadres de la programmation décidée par l'Agence nationale de la recherche ne prend acte qu'à compter de l'appel à projets générique 2022 (triennal 2022-2025), mais dès l'AAPG 2021 l'ANR a souhaité augmenter fortement son budget. On note en conséquence un accroissement, tous domaines confondus, du nombre de projets soumis, de projets retenus et du taux de sélection.

1- Résultats toutes disciplines

- ⇒ **Dépôt : 7843 projets** ont été déposés à l'AAPG 2021 (+ 7,8% par rapport à 2020)
- ⇒ **Projets retenus : 1 779** projets ont été sélectionnés (+ 44% par rapport à 2020)
- ⇒ **Le taux de sélection** de l'AAPG 2021 s'élève à **22,7 %** (+ 5 points par rapport à 2020)



- ⇒ **Un accroissement du budget important** : montant global de **765,9 M€**



Focus : Les instruments nationaux : PRC/JCJC/ PRCE (toutes disciplines)

- ⇒ **1 646 projets** sélectionnés sur 6947 dépôts, (soit 518 projets lauréats de plus qu'en 2020)
 - 1 008 en PRC soit un taux de succès de 22,9 % ;
 - 479 en JCJC soit un taux de succès de 26,9 % ;
 - 159 en PRCE soit un taux de succès de 20,6 %.
- ⇒ **Budget global PRC/JCJC/ PRCE : 726,3 M€.**
- ⇒ **Taux de sélection 23,7 %** (contre 17,1% en 2020)

Focus : Les Projets de Recherche Collaborative – Internationale (PRCI – toutes disciplines)

- Dépôt : 896 projets évalués en 2021, (augmentation de +42% par rapport à 2020)
- Projets retenus : **133 PRCI sélectionnés** soit 32 de plus qu'en 2020.
- **Budget de 39,6 M€** en 2021 (contre 28,7 M€ en 2020).
- **Taux de sélection : 14,8 % en 2021** (contre 16 % en 2020, conséquence de la hausse du dépôt)

2 - Résultats des sciences humaines et sociales

Pour l'AAPG 2021, les cadres de l'ANR comportent **4 axes proprement SHS** (ou « SHS cœur de cible ») réunis dans le département « sciences humaines et sociales » ainsi que **4 axes transversaux** associant les SHS aux autres sciences dans des projets pluridisciplinaires.

Les résultats dans les 4 axes strictement SHS

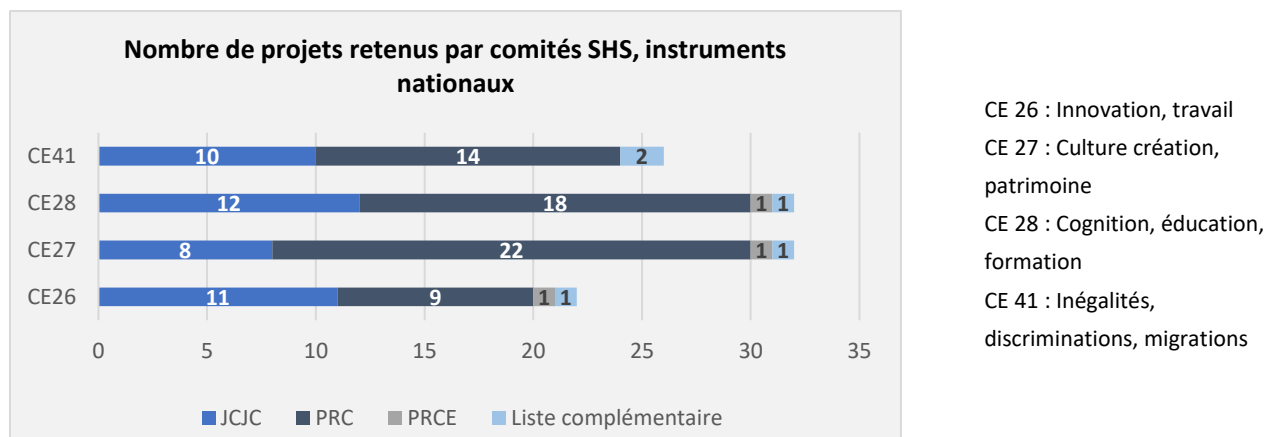
Au sein du département SHS, les chercheurs de sciences humaines et sociales ont la possibilité de soumettre leur projet dans l'un des quatre axes réservés spécifiquement aux SHS¹, auxquels sont associés respectivement quatre Comités d'Evaluation (CE) : l'axe 4.1 *Innovation, travail* (CE26) ; l'axe 4.2 *Culture, création, patrimoine* (CE27) ; l'axe 4.3 *Cognition, éducation, formation* (CE28) ; l'axe 4.4 *Inégalités, discriminations, migrations* (CE41).

- ⇒ **Dépôt** : les axes SHS affichent en 2021 une **hausse du dépôt de 10%** avec **496 projets** soumis et éligibles contre 449 en 2020.
- ⇒ Les SHS « cœur de cible », représentent ainsi **6.3 % des projets déposés à l'AAPG 2021**, ce qui reste une part assez faible.
- ⇒ **Une augmentation du nombre de projets SHS retenus** : on dénombre **119 projets lauréats** dans les axes SHS en 2021, contre 76 en 2020, soit **une hausse de 56%**.
- ⇒ **Le taux de sélection** au sein du département SHS s'élève **23.9%**.

¹ La refonte des cadres de l'ANR (triennal 2022-2025) a conduit à la mise en place de 7 axes SHS, effective dès l'AAPG 2022

Il apparaît ainsi que l'ANR a relevé le taux de sélection au sein des quatre axes du département SHS pour compenser le faible dépôt des sciences humaines et sociales.

Focus sur les instruments nationaux : PRC/ JCJC/PRCE (CE strictement SHS)



Source site ANR résultats définitifs AAPG 2021

La distinction par instruments fait apparaître la faible présence des projets PRCE parmi les lauréats des quatre CE SHS. En revanche l'instrument JCJC accueille une portion importante des lauréats, plus élevée pour les SHS que pour l'ensemble des disciplines, qui, dans le cas du CE « Innovation, travail », dépasse celle des PRC.

Focus PRCI : faibles résultats des SHS

⇒ Les SHS « cœur de cible » comptent 7 projets financés en PRCI dans le cadre de l'appel 2021. A ces 7 lauréats s'ajoutent 14 projets retenus dans le cadre du programme franco-allemand dédié aux SHS en partenariat avec la DFG, et doté de 3,8 M€ (taux de sélection dans ce programme : 19,7%).

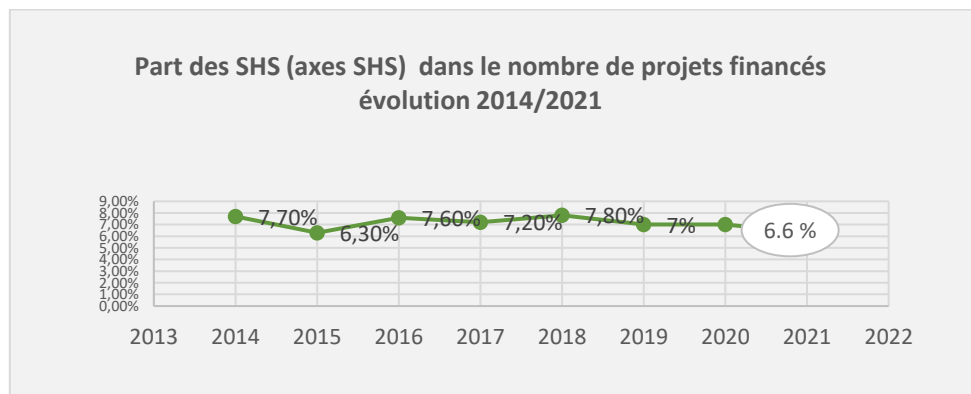
La part des lauréats des projets strictement SHS en nombre de projets financés

⇒ Les 119 projets lauréats des axes strictement SHS représentent 6.6 % des projets retenus à l'AAPG 2021.

Si ce nombre est supérieur à la moyenne du nombre de projets retenus pour la 2014-2019 (92 projets SHS retenus en moyenne par an), il reste bien inférieur au nombre moyen de projets retenus sur la période 2005-2013 (134 projets).

Ainsi, si l'on observe les résultats de l'AAPG 2021 en termes de parts relatives des projets strictement SHS, l'augmentation significative du nombre de lauréats ne correspond pas à l'augmentation de la part SHS.

Les données réunies dans l'étude conduite par l'alliance Athéna en 2021 sur la place des SHS à l'ANR depuis sa création², nous permettent de retracer cette évolution depuis 2014³. Comme le montre le graphique ci-dessous, si le nombre de projets SHS a notablement augmenté, la part des SHS en 2021, qui est de 6.6%, se situe au niveau bas de la période 2013-2022.



Source : Les SHS à l'ANR 2005-2019. Rapport alliance Athéna 2021

La part des projets strictement SHS dans le budget de l'ANR

⇒ Les financements alloués aux projets des axes SHS pour l'APPG 2021 s'élèvent à **38.2 M€**, ce qui représente **4.9 % du budget global**.

⇒ Le **financement moyen** octroyé aux 119 projets SHS lauréats des instruments nationaux pour l'AAPG 2021 est de **321 K€**. Elle est inférieure au financement moyen d'un projet toutes disciplines confondues qui est de **430. 5 k€**. Toutefois le mouvement de hausse du budget moyen octroyé à un projet SHS se poursuit : pour la période 2005-2013, le financement moyen était de **199 570 €** et de **264 300 €** pour la période 2014-2019.

L'ensemble de ces éléments permet de dresser trois grands constats pour les SHS :

- la hausse effective du nombre de projets retenus en SHS sur l'AAPG 2021 constitue un facteur encourageant pour ces communautés,
- la part des SHS à l'ANR n'a pas profité de l'augmentation du budget de l'ANR,
- les projets SHS tendent, au niveau budgétaire, à se rapprocher des projets des autres disciplines.

² Voir *Les sciences humaines et sociales à l'Agence nationale de la recherche 2005-2019*, alliance Athéna 2021.

³ L'intervalle choisi correspond à la deuxième période définie dans l'étude, voir *ibid* p.14

Les sciences humaines et sociales sont également présentes à l'ANR dans les 4 axes transversaux, intersectoriels : « Santé publique, santé et société » (CE36), « Interactions Humains-environnement » (CE03), « Révolution numérique : rapports au savoir et à la culture » (CE38), « Sociétés urbaines, territoires, constructions et mobilité » (CE22). L'importance du sujet invite l'alliance à consacrer une note spécifique à la question de la place des SHS dans les projets interdisciplinaires soutenus par l'ANR.

* Les chiffres de cette note de synthèse proviennent de deux sources : 1) la page dédiée du site de l'ANR : <https://anr.fr/fr/actualites-de-lanr/details/news/publication-des-resultats-definitifs-de-laapg-2021-1-779-projets-de-recherche-selectionnes/> [consultée le 20/06/2022] ; 2) le Powerpoint réunissant les résultats de l'AAPG 2021 et le dépôt de l'AAPG 2022 présentés le 3 mars 2022, lors du CPP SHS de l'ANR.